

POLLINISATEURS : LE GOUVERNEMENT FRANÇAIS VA-T-IL VRAIMENT RÉFORMER LE SYSTÈME D'HOMOLOGATION DES PESTICIDES ?

Le 6 février 2019 - Le gouvernement vient d'annoncer la mise en place d'un groupe de travail pour actualiser les méthodologies d'évaluation des risques des pesticides et renforcer les mesures de protection des abeilles et autres pollinisateurs, suivant ainsi un avis de l'autorité sanitaire française (ANSES) présenté le 5 février.

Le système d'homologation des pesticides actuel comporte de nombreuses et graves lacunes : tests de toxicité sur les pollinisateurs obsolètes et inadéquats, effets délétères non testés, conflit d'intérêt patent... Or il existe déjà des lignes directrices et des tests scientifiques validés par l'EFSA, l'autorité sanitaire européenne et l'OCDE, qui pourraient être mis en place immédiatement.

« Nous n'avons pas besoin d'attendre les conclusions d'un nouveau groupe de travail. Les « tests abeilles » existants doivent être mis en oeuvre immédiatement, estime Nicolas Laarman, délégué général de POLLINIS. Cette politique demande une réforme radicale du modèle agricole actuel puisque la grande majorité des pesticides ne pourront plus être mis sur le marché tant ils causent de ravages sur les insectes pollinisateurs. On peut craindre que le gouvernement français décide de laisser traîner les choses car le poids des lobbies dans ce domaine est colossal et leur tactique est de gagner du temps. Mais face au déclin massif des pollinisateurs en Europe, il y a urgence. »

L'association, qui milite pour la protection des abeilles et des pollinisateurs sauvages, et pour la mise en place d'une agriculture qui les respecte, a lancé une pétition mi-décembre pour demander au gouvernement d'adopter les nouveaux « tests abeilles » élaborés par l'EFSA et dont les protocoles ont été validés par l'OCDE il y a déjà plusieurs années. Plus de 100 000 citoyens l'ont déjà signée. POLLINIS a également publié un rapport sur l'histoire de ces tests et leur blocage à Bruxelles depuis plus de cinq ans.

Car le 24 janvier dernier, les représentants des ministres de l'Agriculture des 28 pays européens, réunis au sein d'un obscur comité technique de l'Union européenne (le SCoPAFF*), ont décidé d'enterrer le rapport de l'EFSA qui établit de nouvelles « lignes directrices » pour les tests d'homologation des pesticides**. Commandité par la Commission européenne, ce rapport a été rédigé par un panel réunissant plus de 30 scientifiques indépendants. Il a été publié en 2013 et attend depuis la validation du SCoPAFF qui a systématiquement bloqué l'adoption des « tests abeilles » et demande maintenant à la Commission un nouveau délai de deux ans...

Selon les producteurs de pesticides eux-mêmes, si les nouvelles lignes directrices étaient mises en œuvre : 79 % des herbicides, 75 % des fongicides et 92 % des insecticides (!) ne passeraient pas le premier niveau des tests et pourraient voir leurs homologations remises en question. En

attendant, l'absence d'une évaluation adéquate met en péril les populations d'insectes pollinisateurs, avec à terme de graves conséquences sur la sécurité alimentaire en France et en Europe.

En 2017, la Belgique a devancé les mesures européennes en adoptant le document de l'EFSA et des protocoles mis à jour, prouvant ainsi qu'un gouvernement déterminé pouvait mettre en œuvre les « tests abeilles » sans attendre. POLLINIS demande donc au gouvernement français de réformer de toute urgence son système d'homologation.

**Standing Committee on Plants, Animals, Food and Feed.*

***Guidance Document on the Risk Assessment of Plant Protection Products on Bees (Apis mellifera, Bombus spp. and solitary bees).*

DOSSIER DE PRESSE :

- [note de positionnement](#)
- [rapport de POLLINIS](#)
- [argumentaire de la saisine de la Médiatrice européenne](#)

CONTACT

Clémentine Bonvarlet
clementineb@pollinis.org
07 82 18 88 03